DEPARTEMENT DU RHONE

---

ARRONDISSEMENT
de LYON

---

CANTON
de VAULX-EN-VELIN

---

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le - 4 NOV. 2014
DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DECENTRALISÉES 3

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **30 octobre 2014**

Compte rendu affiché le **05 novembre 2014**

Date de convocation du Conseil municipal le **24 octobre 2014**

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Art. 2121-2 du CGCT | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 43 | 43 | 31 |

Objet :

---

14.10.0162
Avenant n°1 - GS GAGARINE Primaire A et B - Remplacement des faux plafonds et mise aux normes électriques

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire**

Secrétaire élu : **Madame Myriam MOSTEFAOUI**

Membres présents à la séance :

**Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Myriam MOSTEFAOUI.**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Armand MENZIKIAN à Stéphane GOMEZ, Yvan MARGUE à Christine BERTIN, Oscar ARAZ à Myriam MOSTEFAOUI, Virginie COMTE à Stéphane BERTIN.**

Membres absents excusés : **Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Patrick MANDOLINO**

**RAPPORT DE MADAME LECERF**

**Mesdames, Messieurs,**

Des travaux pour le remplacement des faux plafonds et la mise aux normes électriques ont été décidés en 2013 sur les Primaires A et B du GS GAGARINE.

Comme prévu, ces travaux se sont déroulés sur les vacances scolaires de 2014.

Deux lots ont été attribués :
- lot 1 : faux plafonds, peinture (titulaire SEPT)
- lot 2 : électricité (C2E)

Des travaux supplémentaires ont été nécessaires à la réalisation des travaux notamment pour prendre en compte :

- des prestations non prévues initialement (fourniture et pose de blocs autonomes électriques de secours),
- la création de nouvelles salles destinées notamment au psychologue et au RASED à installer dans les primaires A et B, qui nécessite une modification des éclairages et des prises électriques.

La proposition a été soumise à la Commission de mise en concurrence, qui s'est réunie le 30 septembre 2014, et qui a donné un avis favorable à la passation de l'avenant majorant d'au moins 5 % le montant du marché initial.

La délibération actuelle concerne le lot 2 électricité, pour lequel un avenant de 5,75 % est nécessaire pour prendre en compte ces imprévus :

| Lot 2 | Montant initial du marché | Montant avenants antérieurs | Montant avenant proposé | Montant total du marché avec avenant |
|---|---|---|---|---|
| € HT | 87 352,00 € | 0,00 € | 5 023,08 € | 92 375,08 € |
| € TTC | 104 822,40 € | 0,00 € | 6 027,70 € | 110 850,10 € |

L'augmentation globale par voie d'avenants des marchés s'élève à 5 023,08 € HT soit une évolution par avenant de 3,35 % du montant initial des marchés de travaux.

Vous retrouverez en annexe un tableau récapitulant l'ensemble des marchés de travaux sur cette opération.

En conséquence, je vous propose :

➢ D'approuver le rapport présenté ;

➢ D'autoriser Madame la Maire à signer les avenants aux marchés de travaux ;

➢ De dire que les crédits sont inscrits au budget d'investissement.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,**

- Approuve le rapport présenté ;
- Autorise Madame la Maire à signer les avenants aux marchés de travaux ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget d'investissement.

**Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.**

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

**Pour extrait conforme**
**Mme la Députée - Maire**

**Hélène GEOFFROY**